



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition d'avril 2020

Mot du préfet

L'édition 2020 de la Semaine de l'action bénévole n'aurait pu mieux tomber qu'en ces temps particuliers. Alors qu'une grande partie de la Nouvelle-Beauce est en pause, des centaines de bénévoles s'activent dans nos organismes communautaires pour garder le fort.

Quand je pense aux différentes façons de distribuer l'aide alimentaire aux gens dans le besoin ou encore au soutien psychosocial offert par téléphone, je suis fier de nos bénévoles, qui redoublent de créativité et d'agilité. Vous êtes habitués à faire les choses différemment en d'autre temps, mais vous avez su vous adapter pour continuer d'offrir des services sur le terrain malgré la distanciation sociale exigée. Bravo!

Le moment est bien choisi pour vous parler aussi de la plateforme Web jebenevole.ca. Mise en place à l'échelle de la province, elle permet de jumeler des gens désirant faire du bénévolat avec des organismes qui en ont besoin. J'y ai jeté un œil et nous n'y trouvons aucune organisation de la Nouvelle-Beauce pour l'instant. Je lance donc l'invitation au milieu communautaire : c'est le moment d'exprimer vos besoins! Utilisez cet outil pour vous aider à trouver des bras et des cœurs.

Je lance aussi le message à tous ceux et celles qui aimeraient devenir bénévoles. Vous pouvez manifester votre intérêt pour des tâches en particulier et préciser vos disponibilités, quelles qu'elles soient. Il n'y a pas de « petit bénévolat »; toute heure consacrée à votre communauté engendre des retombées très positives pour celle-ci. Entrez dans le mouvement!

À tous les bénévoles actuels et futurs, merci!

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 21 avril 2020

Octroi de contrat pour les services professionnels en architecture et en ingénierie – Futur centre administratif régional (préfecture)

En suivi de son appel d'offres public, la MRC de La Nouvelle-Beauce a adjugé à DG3A inc. le contrat de services professionnels en architecture et en ingénierie pour la construction du futur centre administratif régional (préfecture). Le montant du contrat, excluant la TPS et la TVQ, est estimé à 345 957,00 \$.

Nous tenons à rappeler que les soumissions reçues ont été évaluées en fonction d'un système de pondération et d'évaluation des offres établi par la MRC conformément aux articles 936.0.1 du Code municipal et 573.1.0.1 de la Loi sur les cités et villes.

Report de la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes

En raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie COVID-19, la MRC de La Nouvelle-Beauce informe la population que la date de vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes, normalement prévue le 14 mai 2020, a été reportée au 10 septembre 2020 à 10 heures. Elle se tiendra dans les locaux de la MRC au 268, rue d'Assise, bureau 103 à Vallée-Jonction.

Ce report est décrété en vertu de l'arrêté ministériel 2020-014 émis par la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 avril 2020.

Ouverture de la Véloroute de la Chaudière le 15 mai 2020

La Véloroute de la Chaudière sera officiellement ouverte à compter du 15 mai 2020. Cette année, la MRC de La Nouvelle-Beauce procédera à l'installation d'affiches sur certaines entrées de la piste cyclable sur son territoire. En lien avec les consignes émises par le gouvernement du Québec, ces affiches visent à rappeler aux gens de conserver une distance de 2 mètres entre les uns et les autres. Bien entendu, cette distanciation sera difficilement applicable lorsque les cyclistes et les marcheurs se croiseront, mais néanmoins une attention particulière devra être portée pour ceux et celles qui s'arrêtent pour jaser. Nous leur demandons de sortir de la piste pour permettre une circulation sans contraintes.



Visitez www.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet